

 <p>Conseil scolaire Centre-Nord</p> <p>301, 8627, 91^e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1 téléphone : (780) 468-6440 télécopieur : (780) 440-1631</p>	Référence : E-5020 PA	Page 1 de 1
	Catégorie : TRANSPORT	
	Objet : APPEL D'OFFRES	
	Référence(s) juridique(s) : Article(s) 61(1)(a) et 62(1) de la <i>Loi scolaire</i>	
Autre(s) référence(s) :		
Date d'émission : 15 avril 1996		
Révision(s) : 20 octobre 1997 25 août 1998		

PROCÉDURES

1. Ordinairement, le coordonnateur ou la coordonnatrice du transport fait un appel d'offres en avril ou mai pour les trajets établis pour l'année scolaire suivante.
2. Après l'acceptation des soumissions, le coordonnateur ou la coordonnatrice de transport préparera pour le Conseil scolaire un rapport des soumissions reçues et acceptées.
3. Une fois que ce rapport aura été reçu par le Conseil scolaire, un sommaire des soumissions acceptées sera fourni sur demande au contractuel d'autobus qui a fait une soumission.